

2014

CHAPITRE

7

LES ÉLUS LOCAUX

Présentation - Définitions

7-1 Les élus locaux

68

70

Les élus locaux

PRÉSENTATION

Les élections municipales de mars 2014 ont conduit au renouvellement de 40 % des maires, soit une proportion équivalente à celle des élections de mars 2008.

Parmi les maires élus à la suite des dernières élections municipales, 16,0 % sont des femmes. Ce taux de féminisation a légèrement progressé : il n'était que de 10,9 % après les élections de 2001 et de 13,9 % après les élections de 2008. Cette progression est en partie la conséquence de l'obligation d'alternance stricte hommes/femmes dans la présentation des listes électorales, qui s'appliquait aux communes de plus de 3 500 habitants aux élections de 2008 et a été étendue aux communes de plus de 1 000 habitants pour les élections de 2014. Le taux de féminisation est le plus important dans les communes de moins de 3 500 habitants (16,3 %) pour baisser ensuite avec la taille de la commune ; il augmente à nouveau pour les communes de 100 000 habitants et plus (14,6 %, soit 7 femmes maires).

Au lendemain de leur élection, près de la moitié des maires a plus de 60 ans. Plus de deux maires sur cinq sont retraités, les agriculteurs restant fortement représentés du fait du nombre des petites communes rurales. Par rapport à leur place dans la population, les cadres et professions intermédiaires sont surreprésentés parmi les élus, surtout parmi les conseillers généraux (58 %), tandis qu'ouvriers et employés sont sous-représentés.

■ ■ POUR EN SAVOIR PLUS

Ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/view

Observatoire de la parité : www.observatoire-parite.gouv.fr/parite-politique/travaux-de-l-observatoire/

DÉFINITIONS

Les données sont recueillies et traitées au Ministère de l'Intérieur par le Bureau des élections et des études politiques (Direction de la modernisation et de l'action territoriale).

► **Mandats :** *il s'agit des mandats électifs détenus au 1er février 2014 pour les conseillers régionaux et les conseillers généraux et au 1er avril 2014 pour les maires. Ces mandats résultent des élections municipales de 2014, des élections régionales de 2010 et des élections des conseils généraux partiellement renouvelés en 2011 en tenant compte des élections partielles qui ont pu intervenir depuis.*

► **Catégories socioprofessionnelles :** *elles sont connues selon 65 postes pour la quasi-totalité des élus. Ces professions ont été reclassées selon la nomenclature des PCS de l'Insee, agrégée en 8 postes. Il subsiste un nombre important de déclarations « autres professions » qui ne peuvent être reclassées. Par ailleurs, la ventilation de la population est disponible pour les plus de 15 ans, donc au-delà de la population éligible, et comprend de plus un grand nombre de personnes en formation (« autres sans activité professionnelle »).*

7-1 Les élus locaux

NOMBRE D'ÉLUS LOCAUX

(mandats au 01/02/2014)

Mandats	Effectifs	Taux de féminisation	Répartition par classe d'âge (en %)		
			moins de 40 ans	de 40 à 59 ans	60 ans et plus
Conseillers régionaux	1 880	48,5 %	11,1 %	57,0 %	31,9 %
Conseillers généraux	4 052	16,3 %	3,1 %	38,0 %	58,9 %
Maires*	36 756	16,0 %	3,8 %	46,5 %	49,7 %

Source : Ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques.

* Mandats au 01/04/2014, données provisoires.

TAUX DE FÉMINISATION DES MAIRES

Taille de la commune	Taux de féminisation	
	Election de 2008	Election de 2014*
Moins de 3 500 habitants	14,3 %	16,3 %
De 3 500 à moins de 9 000 habitants	10,2 %	12,7 %
De 9 000 à moins de 30 000 habitants	8,1 %	12,9 %
De 30 000 à moins de 100 000 habitants	11,3 %	11,1 %
100 000 habitants et plus	13,5 %	14,6 %
Total	13,5 %	16,0 %

Source : Ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques.

* Données provisoires.

LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DES ÉLUS LOCAUX

Catégorie socioprofessionnelle	Conseillers municipaux (élections de 2014*)	Maires (élections de 2014*)	Conseillers généraux (élections de 2011)	Conseillers régionaux (élections de 2010)	Population de 15 ans et plus**
Agriculteurs exploitants	10,2 %	13,7 %	5,4 %	2,9 %	0,9 %
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	7,3 %	3,1 %	6,1 %	6,4 %	3,4 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,0 %	10,2 %	32,3 %	32,2 %	8,7 %
Professions intermédiaires	20,0 %	18,6 %	14,4 %	25,6 %	13,9 %
Employés	21,2 %	7,7 %	4,7 %	8,9 %	16,6 %
Ouvriers	4,1 %	1,1 %	0,4 %	1,1 %	13,4 %
Autres professions	2,1 %	0,9 %	3,6 %	7,6 %	43,1 %
Retraités	24,1 %	42,6 %	29,9 %	9,9 %	
Autres sans activité professionnelle	3,0 %	2,1 %	3,2 %	5,4 %	
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques.

* Données provisoires.

** Insee, Recensement de la population 2010, exploitation complémentaire.